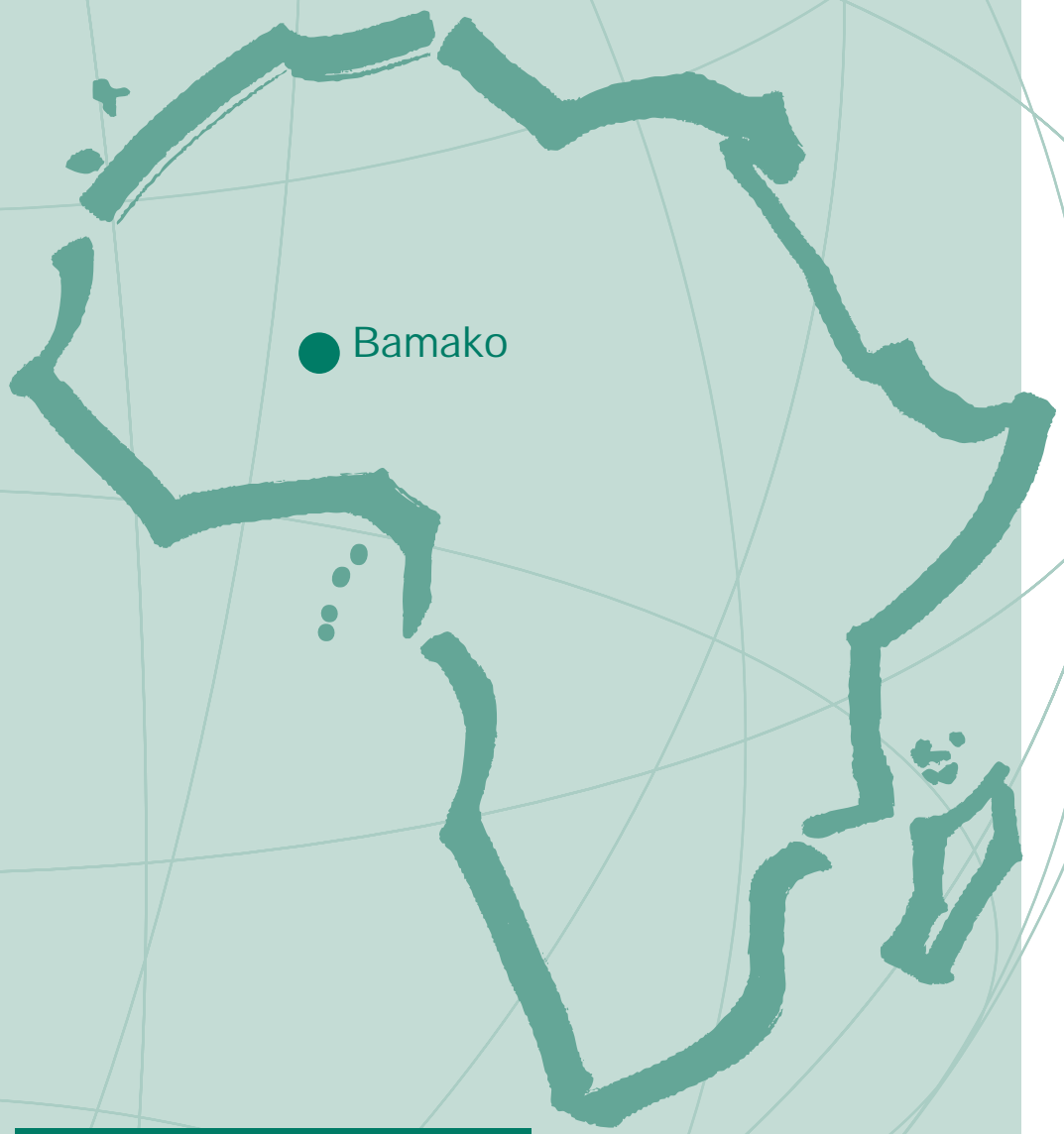


Mali

Mali



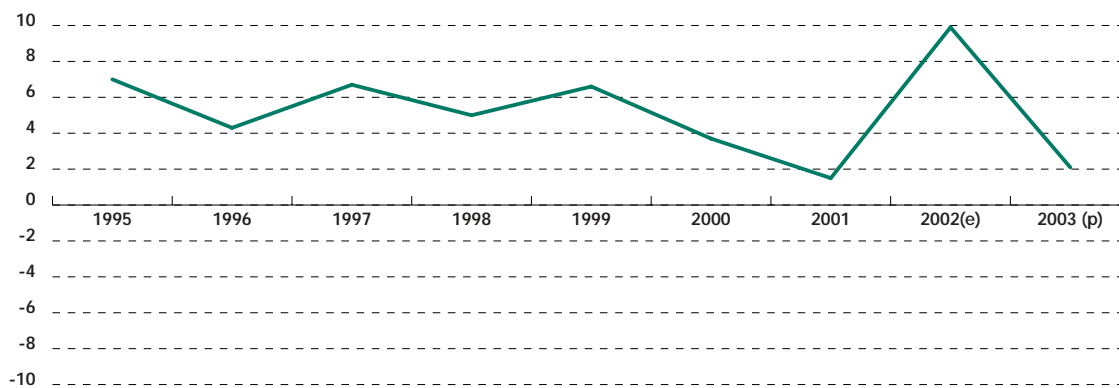
- chiffres clés**
- Superficie en milliers de km² : 1 240
 - Population en milliers (2001) : 11 677
 - PIB par hab. en dollars (2001) : 225
 - Espérance de vie (2000-2005) : 52.1
 - Taux d'analphabétisme (2001) : 56.9

DEPUIS LA DÉVALUATION DE 1994, le Mali présente des taux de croissance de l'ordre de 6 pour cent en moyenne par an. Cependant, en 2001, l'économie a subi les conséquences d'une campagne agricole 2000/01 catastrophique, menant à une baisse de production de coton de l'ordre de 50 pour cent et de céréales de 20 pour cent. Ces contre-performances du secteur agricole ont été en partie compensées au niveau macro-économique par le démarrage rapide des nouvelles mines d'or, si bien que la croissance de 2001 ne s'est pas dégradée en deçà de 1.5 pour cent. A la suite de cette période difficile, 2002 a été une année charnière pour le pays, ce dernier organisant la Coupe africaine des nations (CAN) sur son territoire, ainsi que les premières élections présidentielles et législatives permettant une alternance démocratique. Loin d'être anodine, la tenue de la CAN a largement stimulé le développement

économique en permettant une amélioration sensible des infrastructures et en donnant une impulsion significative au secteur privé. Le déroulement de la CAN a été salué comme exemplaire par les autres pays africains participants, mais laisse au pays une lourde facture budgétaire, ainsi qu'un certain nombre de projets inachevés. Dans le domaine politique, malgré des problèmes d'organisation indéniables, les élections se sont passées dans une atmosphère de paix et ont ramené à la présidence le général Amadou Toumani Touré, homme politique populaire et consensuel. Ce choix marque un tournant essentiel dans l'histoire politique du pays en ce qu'il place à la tête de l'État un homme sans parti dont l'objectif déclaré est le gouvernement dans le consensus. En conséquence du dynamisme de l'économie et d'une récolte de coton en rattrapage par

2002 a été une année charnière au Mali sur le plan politique, dont devrait bénéficier le dynamisme de l'économie

Figure 1 - Taux de croissance du PIB



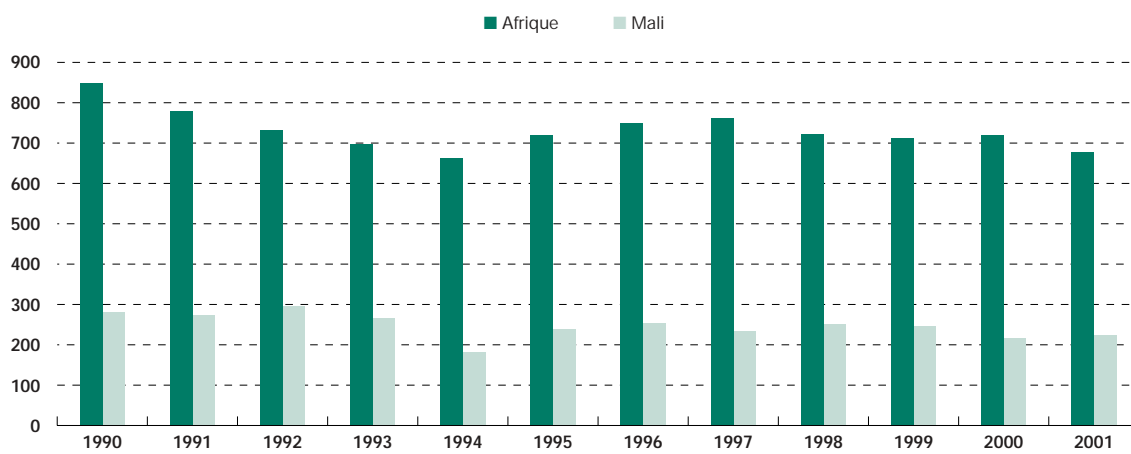
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

rapport à 2001, le pays a enregistré une croissance élevée en 2002, estimée aux alentours de 9.9 pour cent. En 2003, cependant, l'impact de la reprise des troubles en Côte d'Ivoire associé à une campagne cotonnière en baisse et à la décélération des investissements pourrait entraîner un ralentissement net de la croissance autour de 2.1 pour cent.

Développements économiques récents

Le Mali connaît depuis la dévaluation de 1994 des taux de croissance supérieurs au croît démographique mais volatiles puisqu'ils varient de 3.2 pour cent en 1996 à 6.8 pour cent en 1997. Cette volatilité tient largement

Figure 2 - PIB par habitant au Mali et en Afrique (en dollars courants)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

à la forte dépendance du pays aux performances du secteur primaire.

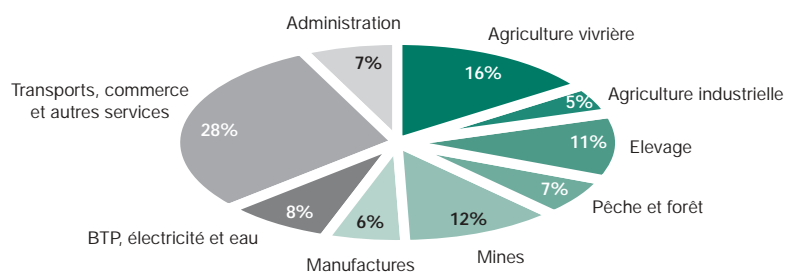
Le secteur primaire se présente comme le secteur dominant au Mali, participant à 40 pour cent du produit intérieur brut en 2001. Le Mali a fait d'énormes progrès ces dix dernières années dans le domaine agricole en passant de pays déficitaire à pays exportateur. Cependant, la conjoncture agricole, soumise à des aléas climatiques importants, continue d'exercer une forte influence sur les autres secteurs dont les intrants proviennent majoritairement de l'agriculture.

Les conditions climatiques ont été particulièrement défavorables durant la campagne 2000/01, entraînant une baisse de la production céréalière de l'ordre de 20 pour cent. À l'exception du riz, dont la production a augmenté de 2 pour cent, toutes les autres céréales ont connu des baisses importantes (jusqu'à 65 pour cent en ce qui concerne le maïs). Cette contre-performance de l'agriculture vivrière s'est accompagnée d'un effondrement de la production du secteur cotonnier aux prises à la chute continue du prix du coton sur les marchés internationaux depuis 1995 et à d'importants problèmes d'ordre structurel. Ainsi, en 1999, le secteur cotonnier a été confronté à une mauvaise gestion financière de la Compagnie Malienne des Textiles (CMDT), aggravée en 2000 par la découverte de malversations dans les comptes financiers de l'entreprise. La baisse du prix aux producteurs établi à 170 francs

CFA (0.24 dollar) par le gouvernement pour la campagne 2000/01 suite à la chute des cours mondiaux et aux difficultés de la filière a été un facteur déterminant de l'entrée en grève des cultivateurs. En conséquence, la récolte 2000/01 a été particulièrement catastrophique. Elle a atteint 250 000 tonnes contre 473 500 tonnes l'année précédente. La campagne 2001/02 a pour sa part été nettement meilleure en raison d'une bonne pluviométrie et de la gestion participative du conflit de l'année précédente (notamment la décision des autorités d'établir le prix au producteur à 200 francs CFA). La récolte a ainsi atteint 571 000 tonnes. Les perspectives pour la campagne 2002/03 restent encore incertaines en raison d'un retard pluviométrique, de la décision des autorités d'abaisser le prix au producteur à 180 francs CFA et de problèmes d'intrants (leur acheminement par chemin de fer a été retardé et les paysans ont eu tendance à utiliser une partie de ces engrais pour les cultures céréalières). Le renouveau des troubles en Côte d'Ivoire risque aussi d'ajouter au retard, en rendant notamment difficile la livraison des pesticides. À la date de septembre 2002, la récolte était prévue aux environs de 485 000 tonnes, en baisse de 85 000 tonnes par rapport à la campagne précédente.

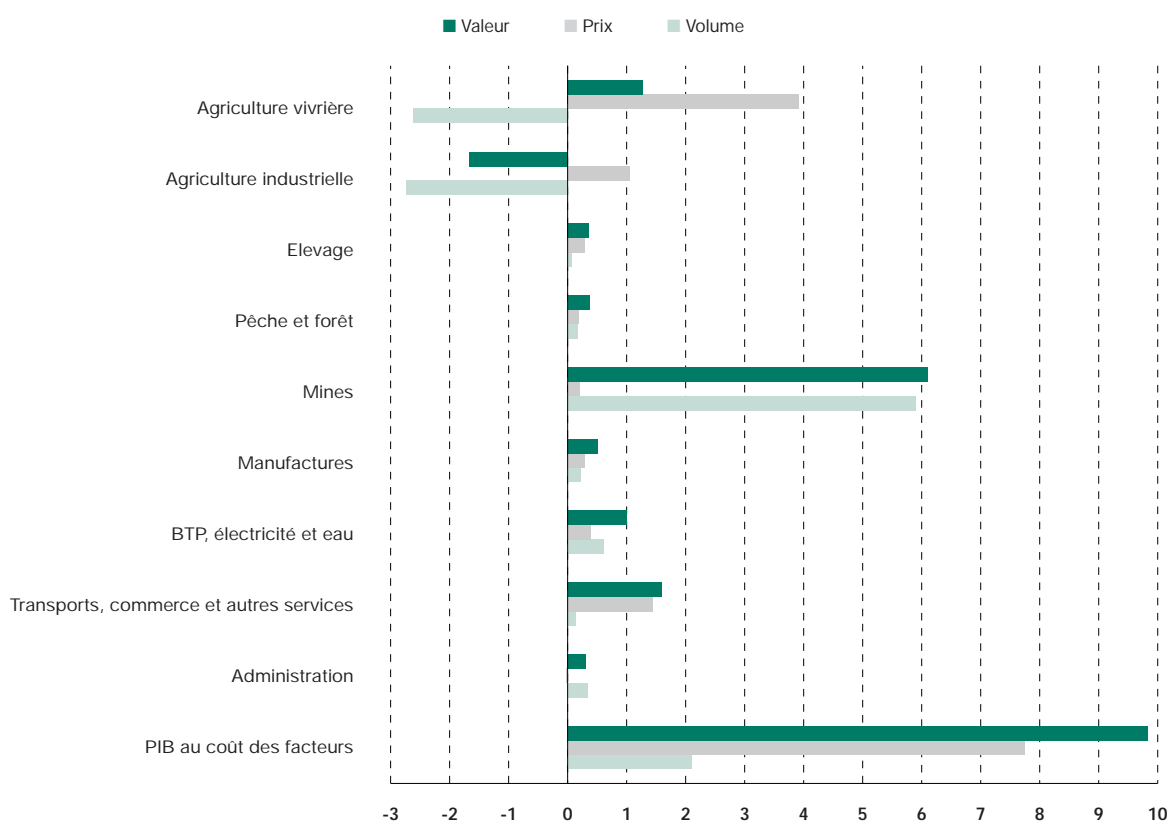
Parallèlement, la campagne 2001/02 a donné lieu à une reprise de la production céréalière, qui a pratiquement retrouvé son niveau de 1999/2000 à 2 865 000 tonnes. Au sein de cette filière, le riz continue d'être un élément moteur avec une croissance de 13 pour

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2001



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB au coût des facteurs en 2001



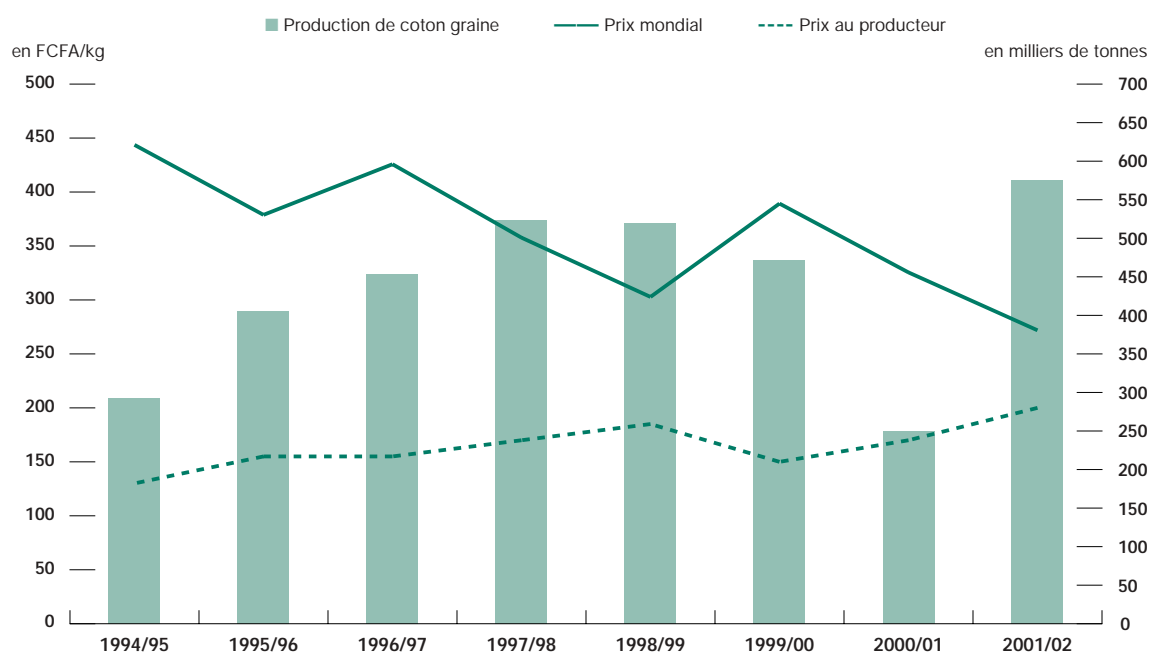
Note : La comptabilité nationale malienne intègre les effets des campagnes agricoles dans le PIB de l'année suivante. Le graphe des contributions à la croissance de 2001 reflète donc les problèmes enregistrés dans le secteur coton lors de la campagne 2000/01.

Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

cent. Il fait partie des quelques productions agricoles alternatives - avec le pois sucré, la pomme de terre et le sésame - sur lesquelles les autorités basent leur stratégie de diversification en s'appuyant sur l'existence d'un marché régional important et la dotation non négligeable du Mali en terres irrigables.

En contraste par rapport aux aléas du secteur agricole, le secteur aurifère a enregistré une expansion rapide depuis la promulgation du code minier en 1991 (réactualisé en 1999). A la suite de la mise en exploitation de la mine de Sadiola en 1997, l'or est devenu le second bien d'exportation du Mali qui, de fait, est parvenu au

Figure 5 - Évolution de la production et des prix du coton au Mali



Note : La production et les prix aux producteurs sont définis par rapport au coton graine sur la base des campagnes cotonnières. Le prix international s'applique au coton fibre. Il a été converti en équivalent coton graine selon le taux de conversion de 42 pour cent. Il correspond au prix moyen de l'année calendaire (année n+1 pour une campagne en n/n+1).

Source : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique et Banque mondiale.

troisième rang de la production africaine après l'Afrique du Sud et le Ghana (devant le Zimbabwe). Malgré la chute régulière du prix de l'or jusqu'en 2001, et alors même que de nombreux autres pays cessaient la prospection, le Mali a ouvert de nouveaux gisements : à Morila en octobre 2000 et à Yatéla en mai 2001. L'ouverture de ces deux mines a permis en 2001 un quasi doublement de la production, à 53.7 tonnes contre 28.3 tonnes un an auparavant. En 2002, malgré des prévisions initiales à la baisse en raison du ralentissement

des activités dans certaines mines (Syama), la découverte inopinée d'un filon à teneur exceptionnelle dans la mine de Morila permet d'envisager des performances aurifères à la hausse. A fin octobre 2002, la production de Morila atteignait 31.7 tonnes, largement au dessus des 22.6 tonnes initialement prévues pour 2002. Sous l'hypothèse d'une extraction soutenue jusqu'à la fin de l'année, le gisement de Morila pourrait produire jusqu'à 40 tonnes d'or, ce qui porterait la production totale d'or de 2002 à environ 67 tonnes au lieu des 49.5 tonnes

Tableau 1 - Production d'or (en tonnes)

Sites miniers	1997	1998	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)	2004 (p)
Syama	4.1	4.8	6.1	5.7	2.1	0.0	0.0	0.0
Sadiola	12.3	16.3	17.6	16.8	20.8	17.0	14.7	16.6
Morila				4.2	23.4	40.0	23.7	18.8
Yatela					5.0	9.8	8.6	5.4
Kodieran								3.4 ^a
Tabakoto							4.1	4.4 ^a
Segala								4.0 ^a
Kalana								2.0 ^a
Loulo								3.6 ^a
Total	16.4	21.2	23.7	26.7	51.3	66.8	51.1	58.2^a

Note : a. Pronostic, l'ouverture des mines en 2003 et 2004 dépendant du niveau des cours mondiaux.

Source : Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau et estimations des auteurs pour 2002.

estimées originellement. Un tel rythme ne devrait pas se prolonger en 2003. Cependant, le caractère impromptu de ces découvertes rend les prévisions difficiles, même à court terme.

Le dynamisme de la filière s'explique par de faibles coûts d'exploitation par rapport aux autres pays producteurs - en liaison avec la richesse du potentiel -, un code minier attractif et l'impulsion de l'État, à l'origine des découvertes les plus importantes (Sadiola et Morila). La légère augmentation du prix international à partir de septembre 2001 n'a cependant pas permis pour le moment d'atteindre le point de rentabilité pour la mise en exploitation de certaines mines, tandis qu'elle entraînait la mise en veille de la mine de Syama. Seule Tabakoto (sur les trois mines dont l'ouverture était prévue pour 2003) devrait être effectivement activée au deuxième semestre de 2003. Les autorités cherchent parallèlement à diversifier la production minière sur la base notamment de l'existence de potentiels pétroliers

et ferreux importants. La rédaction d'un code pétrolier est en cours.

Les secteurs secondaire et tertiaire ont connu en 2001 et 2002 deux années de fort dynamisme en raison principalement de la tenue de la CAN au Mali. Loin d'être considéré comme anecdotique par les autorités, cet événement a été l'occasion d'une véritable politique de développement des infrastructures. La construction et la réfection des routes ont changé la physionomie de Bamako, tandis que plusieurs villes (notamment Kayes et Sikasso) bénéficiaient d'infrastructures aéroportuaires. Le secteur privé a lui aussi investi largement à l'occasion de cet événement, notamment dans le domaine hôtelier. En conséquence, les secteurs du BTP et du commerce connaissent une croissance en volume importante (9 pour cent pour le BTP entre 2000 et 2001 et 8 pour cent pour le commerce en 2002). D'autres secteurs périphériques, tels l'électricité et la téléphonie, ont aussi bénéficié de ce dynamisme.

Tableau 2 - Composantes de la demande à prix courants (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
Formation brute de capital	24.1	20.0	21.5	21.1	20.6	21.6
Secteur public	8.5	7.0	7.6	7.0	6.5	6.3
Secteur privé	15.6	13.0	13.9	14.1	14.1	15.3
Consommation finale	95.4	90.0	89.3	83.4	84.0	86.1
Publique	17.2	13.9	12.8	12.0	12.3	12.4
Privée	78.2	76.1	76.5	71.4	71.7	73.7
Solde extérieur	-19.5	-10.1	-10.8	-4.5	-4.6	-7.7
Exportations	21.9	22.5	24.7	30.6	29.8	27.0
Importations	-41.4	-32.6	-35.5	-35.1	-34.4	-34.7

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

Le ralentissement des activités lié à la crise cotonnière a sérieusement affecté les revenus des ménages en 2001, entraînant un repli substantiel de la consommation privée (de l'ordre de 1.6 pour cent en volume). Parallèlement, le développement exceptionnel de l'activité minière, ainsi que la tenue au Mali de la Coupe Africaine des Nations (CAN) tiraient à la hausse l'investissement en 2000 et 2001. En 2002, le rapport de dynamisme devait s'inverser, l'investissement connaissant un certain repli en raison de la fin de la CAN et la consommation privée étant favorisée par

l'amélioration des revenus des agriculteurs suite aux bonnes campagnes céréalière et cotonnière de 2001/02.

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

À la suite de la dévaluation de 1994, le Mali s'est engagé dans une politique de réduction des déséquilibres macro-économiques. Cependant, l'évolution négative

des termes de l'échange à partir de 1999, associée à la suppression des taxes sur les importations intra-communautaires et la mise en place du Tarif Extérieur Commun (TEC) dans le cadre des accords UEMOA du 1er janvier 2000, ont affecté négativement les recettes fiscales de l'État.

En 2001, malgré un contexte économique national et international difficile, les finances publiques ont été

caractérisées par une amélioration des performances fiscales du pays. Le taux de pression fiscale est alors passé de 13.4 pour cent du PIB en 2000 à 14.6, restant néanmoins largement en deçà du critère UEMOA des 17 pour cent. Cette amélioration est la conséquence du fort développement de l'activité minière, de la hausse des importations et de la fin de la stabilisation des prix du pétrole (effective dès juillet 2001). Les recettes ont aussi bénéficié d'une meilleure coordination des agences

Tableau 3 - Tableau des Opérations Financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
Recettes totales (avec dons)^a	19.6	21.3	21.3	21.8	20.5	20.9
Recettes fiscales	11.1	14.1	13.4	14.6	14.8	15.4
Dons	7.8	5.0	5.8	5.2	3.6	3.5
Dépenses totales (et prêts nets)^a	24.6	25.0	25.2	27.6	27.3	26.9
Dépenses courantes	11.3	13.0	12.8	15.4	14.2	14.1
<i>Sans les intérêts</i>	<i>9.9</i>	<i>12.2</i>	<i>11.8</i>	<i>12.8</i>	<i>13.2</i>	<i>13.3</i>
Salaires	4.0	3.9	4.2	4.2	4.2	4.3
Paievements d'intérêts	1.5	0.8	0.9	0.8	1.0	0.8
Dépenses en capital	13.2	12.0	12.5	12.2	13.2	12.7
Solde primaire	-3.5	-2.8	-3.0	-5.1	-5.9	-5.1
Solde global	-5.0	-3.7	-3.9	-5.8	-6.9	-6.0

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et du ministère de l'Économie et des Finances.

de recouvrement des impôts grâce à la mise en place au 1^{er} janvier 2001 d'un numéro d'identification unique du contribuable.

Les dépenses ont, de leur côté, enregistré un fort réajustement à la hausse - de l'ordre de 21 pour cent par rapport à 2000 - en raison de l'augmentation des transferts et subventions et du financement des élections. Les subventions se sont dirigées principalement vers le secteur de l'électricité et celui du coton. Dans le premier cas, une subvention à hauteur de 10.6 milliards de francs CFA devait financer la connexion du réseau malien au barrage de Manantali, ainsi que le manque à gagner d'EDM dû au gel jusqu'en 2001 des prix de l'eau et de l'électricité. La subvention de 13 milliards de francs CFA à la filière coton visait à permettre le remboursement de la dette de la CMDT auprès du secteur bancaire (de l'ordre de 30 milliards de francs CFA ou 42 millions de dollars) et à couvrir l'augmentation des prix aux producteurs. Les dépenses électorales ont de leur côté largement excédé l'enveloppe budgétaire

initialement allouée pour atteindre environ 8 milliards de francs CFA en 2001 et une estimation de 9 milliards en 2002. Ce dépassement des coûts tient principalement à la multiplication imprévue des candidatures et à la volonté affichée des autorités de ne pas entraver le processus démocratique pour cause de manque de moyens. Enfin, l'organisation de la CAN continue de représenter un coût important pour le pays. Les autorités ont convenu d'étaler les dépenses afférentes sur 6 ans, à raison de 10 milliards de francs CFA par an. Le remboursement devrait se prolonger jusqu'en 2007, sans compter la charge d'entretien des infrastructures mises en place à cette occasion. Un certain nombre de projets ont, en plus, été financés hors budget, portant aux environs de 120 milliards de francs CFA les dépenses publiques totales engagées à cette occasion. Afin de clarifier les comptes, un audit des dépenses est envisagé. La principale inquiétude des bailleurs de fonds est certainement l'inachèvement de certains projets amorcés tardivement et dont la probabilité d'être complétés est faible.

Au total, les soldes budgétaires de 2001 ont connu une dégradation par rapport à 2000. L'État a ainsi dû faire appel aux avances statutaires de la BCEAO pour la première fois depuis 1995 (et pour la dernière fois, la pratique étant interdite par la BCEAO à compter de 2002) pour un montant de 27.5 milliards de francs CFA. Ce recours est lié non seulement à l'augmentation importante des dépenses lors de l'exercice budgétaire 2001, mais aussi au retard dans le déblocage de l'aide de certains bailleurs de fonds.

La forte reprise des activités en 2002, consécutive aux bonnes performances du secteur agricole et au dynamisme des secteurs minier et de la construction, devrait permettre de nouveau une hausse significative des recettes fiscales en 2002 et 2003. La réforme de la taxation pétrolière ajoutée à l'augmentation des taux d'imposition des produits pétroliers introduite en décembre 2001 devraient prendre tous leurs effets au cours de 2002. En conséquence, le taux de pression fiscale atteindrait 14.8 pour cent en 2002 et 15.4 pour cent en 2003, gagnant un point par rapport à 2001. Les dépenses courantes devraient de leur côté connaître un accroissement significatif en raison de la réforme du secteur public (incluant notamment une échelle de salaires harmonisée), de l'importance des dépenses électorales à financer et de la croissance des fonds alloués dans le cadre du programme de décentralisation.

Comme les autres pays de l'UEMOA, le Mali présente un taux de change fixe par rapport à l'euro et sa politique monétaire est conduite par la BCEAO, ce qui laisse la politique budgétaire comme principal levier d'action. De 1996 à 2000, le taux d'inflation est resté maîtrisé à moins de 3 pour cent. En 2001, cependant, l'indice harmonisé des prix à la consommation a enregistré une hausse de 5.2 pour cent, largement au-delà du critère de convergence de l'UEMOA des 3 pour cent. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. L'année 2001 a enregistré une hausse importante des crédits à l'économie en raison du regain d'activité dans les secteurs du commerce, du BTP et des transports lié au déroulement de la CAN. À l'augmentation de la monnaie en circulation s'est ajoutée la hausse des prix des produits céréaliers (environ

14 pour cent en 12 mois) et celle des prix de l'eau et de l'électricité (5 pour cent). Pour éviter un dérapage, la BCEAO a augmenté le plafond des réserves obligatoires - de façon différenciée selon les pays de la zone - à 9 pour cent au Mali. Néanmoins, malgré une meilleure récolte céréalière en 2001, le taux d'inflation est resté élevé au premier semestre de 2002. Il se peut que les producteurs, ayant reçu une meilleure rémunération pour leur production de coton (40 pour cent des céréales proviennent de la zone cotonnière), n'aient pas eu de besoins immédiats de liquidité et aient en conséquence stocké leur récolte de céréales, donnant une impression de pénurie sur les marchés. À cet effet s'est ajoutée à partir de septembre 2002 la pression exercée sur les prix par la reprise des conflits en Côte d'Ivoire. Les échanges entre les deux pays étant complètement à l'arrêt, une tension sur les produits alimentaires et les matériaux de construction s'est immédiatement faite sentir. En conséquence, le taux d'inflation est estimé aux alentours de 3.9 pour cent en 2002. En 2003, sous l'hypothèse d'une normalisation des relations avec la Côte d'Ivoire dans le courant de l'année ou en cas de réorientation du commerce vers les ports alternatifs du Togo, du Ghana ou du Sénégal, le taux d'inflation devrait légèrement retomber à 3.6 pour cent.

Position externe

Du point de vue de la structure commerciale, le Mali est un pays ouvert et fortement spécialisé au sein duquel les trois productions majeures (respectivement l'or, le coton et le bétail) représentent en 2001 plus de 90 pour cent du total des exportations. Par conséquent, les termes de l'échange déterminent en grande partie la richesse du pays. Le Mali subit de plus l'influence de ses deux voisins : la Côte d'Ivoire et le Sénégal avec lesquels il est engagé dans une relation commerciale substantielle (en 2000, la Côte d'Ivoire représentait 18 pour cent des importations du pays). Dernièrement, les troubles en Côte d'Ivoire entraînent des problèmes d'approvisionnement importants au Mali, ainsi que le risque majeur d'un flux d'immigrés. Ils exercent aussi une pression à la baisse sur le prix de certains produits exportés en direction de la Côte d'Ivoire, tel le bétail.

Tableau 4 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
Balance commerciale	-4.4	-1.3	-1.9	-0.1	0.1	-2.7
Exportations de biens (f.o.b.)	18.6	21.0	22.3	27.5	27.1	24.6
Importations de biens (f.o.b.)	-22.9	-22.3	-24.2	-27.7	-27.0	-27.3
Services	-16.0	-9.7	-9.6	-10.8		
Revenu des facteurs	-2.1	-2.6	-4.0	-5.2		
Transferts courants	13.4	4.2	5.2	4.4		
Solde des comptes courants	-9.2	-9.3	-10.4	-11.8		

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de la BCEAO.

Structurellement, le Mali est caractérisé par une balance commerciale négative due à la faiblesse des exportations. En 2001, en conséquence du boycott des producteurs de coton, les recettes d'exportation de coton se sont effondrées de 25 pour cent. Cette dégradation a néanmoins été largement compensée par les bonnes performances du secteur aurifère, en hausse de 86.8 pour cent (de 189.4 milliards de francs CFA en 2000 à 353.8 en 2001), permettant une diminution du déficit de la balance commerciale. Parallèlement, les importations ont augmenté de 26.4 pour cent en raison des investissements entrepris dans le domaine minier et dans le cadre de la CAN.

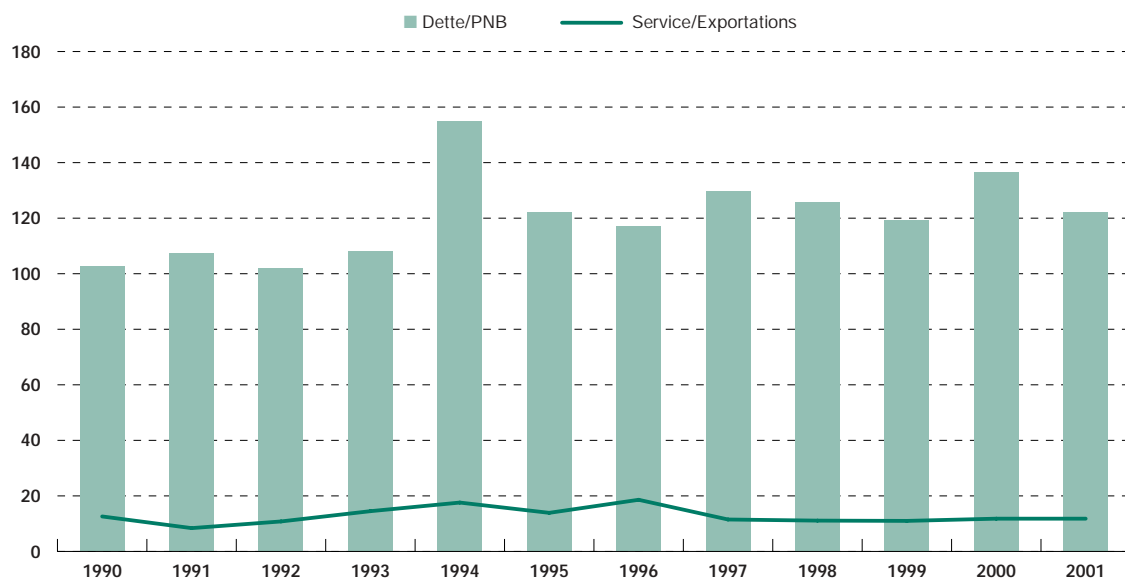
En 2002, malgré le retour à la normale dans les zones cotonnières et le dynamisme du secteur minier, la valeur des exportations totales ne devrait pas connaître de hausse substantielle en raison de la baisse continue du prix international du coton. En effet, malgré une prévision d'exportation en hausse de 138 pour cent en volume, les ventes de coton ont présenté du retard par rapport au rythme prévu, les filatures préférant rompre les contrats à terme signés en début de campagne et payer des pénalités afin de s'approvisionner à un cours courant plus bas. De leur côté, les importations n'ont pas enregistré de ralentissement significatif, malgré la fin de la CAN, en raison du dynamisme continu des secteurs minier et de la construction. En 2003, le déficit pourrait s'approfondir encore en raison d'une campagne cotonnière moins importante que l'année précédente et du regain des conflits en Côte d'Ivoire qui constitue une limite majeure à l'évacuation des produits et exerce une pression à la baisse sur le prix des produits exportés dans la sous-région. L'impossibilité de prévoir le rythme des découvertes dans le secteur aurifère laisse toutefois

planer une incertitude importante sur le niveau des exportations.

Concernant le financement des déficits, le Mali dépend principalement des dons et prêts internationaux. L'endettement extérieur malien constitue l'un des plus importants d'Afrique : l'encours de la dette atteignait 122 pour cent du PIB en 2001. Cependant, parce que plus des 4/5^{ème} de cet endettement correspondent à des dettes concessionnelles, la valeur actualisée nette de la dette atteint à peine 50 pour cent de la valeur faciale et le service reste modéré (environ 12 pour cent des exportations en 2001). Au sein de cette dette, la part d'origine privée se réduit à 0 depuis 1996 tandis que les organismes multilatéraux ont pris une importance croissante depuis le début des années 80 pour atteindre en 2001 plus de 70 pour cent de la dette extérieure totale.

Le Mali a été déclaré éligible à l'initiative PPTE en septembre 1998. En septembre 2000, il atteignait son point d'achèvement, lui donnant droit à une remise de dette de 128 millions de dollars en valeur nette actualisée. Le pays s'est aussi qualifié pour bénéficier d'une remise supplémentaire de 401 millions de dollars dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée sous condition de progrès dans les domaines éducatif et sanitaire et de rédaction du document final de stratégie de réduction de la pauvreté. Le document final a été adopté par le gouvernement le 29 mai 2002 et a été examiné par les instances de la Banque mondiale et du FMI en octobre 2002. Le point d'achèvement de l'initiative renforcée devrait suivre fin 2002 ou début 2003. En cumulé, le pays devrait donc bénéficier d'une remise de dette s'élevant à 523 millions de dollars (en valeur nette actualisée de 1998).

Figure 6 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

Questions structurelles

C'est dans le domaine structurel que le programme de réduction de la pauvreté et de croissance adopté en 1999 a rencontré les difficultés les plus importantes, en raison notamment de la difficile restructuration du secteur du coton.

Le processus de privatisation a progressé de façon continue au Mali depuis 1994 – date à laquelle le cadre réglementaire fixant les principes fondamentaux de la privatisation a été mis en place. Plus généralement, les autorités reportent, de 1978 à 1999, une soixantaine d'entreprises privatisées ou liquidées. Cependant, en raison de la faiblesse du cadre juridique initial, les premières expériences ont été des échecs relatifs, entraînant un sentiment d'hostilité au sein de la population et rendant plus difficile la mise en valeur des entreprises publiques à privatiser. C'est dans ce contexte qu'un deuxième programme de privatisation a été mis en œuvre à partir de 1999, visant essentiellement les entreprises publiques non bancaires et comportant des éléments structurants du tissu économique malien : la CMDT, l'Office du Niger, la Régie du chemin de fer du Mali, les aéroports du Mali,

Energie du Mali (EDM), la Société des Télécommunications du Mali (Sotelma).

Dans le domaine des télécommunications, le gouvernement a opté pour une libéralisation préalable à la privatisation. Une seconde licence d'opération, dont les activités devraient débuter fin décembre 2002 – pour le téléphone fixe, mobile, international – a été octroyée en août 2002 à France Télécom. Concernant la privatisation de l'opérateur Sotelma proprement dit, les autorités en sont à la phase de restructuration (assainissement des comptes financiers, régularisation des investissements effectués dans le cadre de la CAN). Dans le domaine de l'énergie, la privatisation de la société Energie du Mali a abouti le 11 août 2000 à la reprise par SAUR et IPS de 60 pour cent du capital d'EDM (l'État conserve 20 pour cent tandis que les privés de la sous-région se partagent les 20 pour cent restant). Cette vente, effective depuis décembre 2000, a consacré la privatisation des infrastructures de production et la reprise en concession du réseau d'eau. Parallèlement, le secteur de l'énergie a été partiellement libéralisé par une ordonnance du 15 mars 2000, mettant fin au monopole public et permettant l'installation de sociétés décentralisées dans les régions de Sikasso et Kayes.

De leur côté, la mise en vente des aéroports du Mali (ADM), celle de la compagnie pharmaceutique UMPP, ainsi que le transfert des opérations de la ligne de chemin de fer Bamako - Dakar vers une société majoritairement privée (SETI) qui devaient avoir lieu fin 2000 n'ont pas encore abouti. Concernant l'aéroport, les autorités ont opté pour la formule de la concession. Elles prévoyaient le lancement de l'appel d'offre avant décembre 2002, si toutefois l'immatriculation du domaine aéroportuaire était effective à cette date. De façon générale, les difficultés à effectuer l'inventaire des droits de propriété ainsi qu'à garantir la sécurisation des titres fonciers sont des obstacles substantiels à la privatisation car elles rendent incertaine l'évaluation des actifs de l'État. Dans le domaine pharmaceutique, les autorités étaient à la recherche d'un administrateur provisoire malien pour l'UMPP dans le but de procéder à l'appel d'offre avant fin 2002. Cependant, en septembre 2002, le dossier d'étude n'avait toujours pas été déposé, laissant présager un dépassement de l'objectif de décembre 2002. Le chemin de fer a, de son côté, donné lieu à un appel d'offre en avril 2001 au terme duquel deux offres techniques ont été déposées (en avril 2002). Les autorités seraient en discussion avec le consortium SNCF international et Bolloré, qui aurait présenté les offres techniques et financières les plus intéressantes.

Le dossier structurel le plus important du moment est certainement la réforme du secteur cotonnier. A la suite de la tenue des États généraux du coton en avril 2001, une Lettre de Politique de Développement du Secteur du Coton regroupant l'ensemble des recommandations des partenaires du secteur, ainsi que les orientations de politique générale a été émise. Elle fixe la libéralisation totale du secteur cotonnier à l'horizon de 2005. Elle établit d'ici là un calendrier de réformes articulé autour de trois stratégies : le désengagement progressif de la CMDT des missions de service public, ainsi que des fonctions d'approvisionnement en intrants et du transport avec, en parallèle, le réajustement du personnel (de 500 à 600 employés sont concernés) ; une plus grande participation des producteurs à la gestion de la filière ; et la libéralisation progressive du secteur. La réforme a d'ores et déjà donné lieu à la mise en place d'un mécanisme de fixation des prix aux producteurs en fonction de

l'évolution du prix international. Une première expérience de privatisation est aussi envisagée avec l'installation d'un opérateur privé à l'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN).

Cependant, le plan d'action a pris du retard en raison notamment de délais dans le déblocage des fonds. En conséquence, fin décembre 2001, deux critères structurels du programme mis en place avec le FMI et directement liés à la réforme du secteur cotonnier n'étaient pas respectés : la finalisation du plan de restructuration financière de la CMDT et le lancement de l'appel d'offres pour la privatisation dans la zone OHVN. L'élaboration du plan de redressement financier de la CMDT devrait néanmoins être finalisé à la fin du premier trimestre 2003, tandis que l'appel d'offre pour la création d'une entreprise autonome dans la région OHVN a été lancé fin septembre 2002 pour une privatisation début 2003. Les retards dans la réforme du secteur cotonnier s'expliquent par la très forte imbrication de la CMDT dans le tissu économique et social malien. Plusieurs acteurs de la filière regrettent le désengagement de la société de missions qu'aucun autre opérateur – ni l'État, ni le secteur privé – ne semble encore à même de pouvoir prendre en charge. L'externalisation des missions de transport risque ainsi de demander du temps en raison du petit nombre d'opérateurs privés maliens et du mauvais état des pistes (un appel d'offre a cependant été lancé fin septembre 2002). Le désengagement des intrants – notamment dans les activités connexes de la culture de céréales – est tout aussi difficile, les fournisseurs souhaitant garantir leurs prêts aux paysans sur la production de coton (assurée à prix fixe). De plus, l'organisation institutionnelle de la filière et notamment la participation d'une société française – Dagrif (ex-CFDT, Compagnie française des textiles) – dans le capital à hauteur de 40 pour cent a rendu difficiles les prises de décision en raison de divergences de vue sur les responsabilités respectives dans les pertes et les modalités à respecter pour la cession d'actifs.

A long terme, l'avenir du secteur cotonnier malien dépend de façon cruciale de la réussite du transfert des compétences de l'État vers le secteur privé, mais aussi de la capacité des acteurs de la filière à réduire la

contrainte du prix international par le biais de gains de productivité et l'évolution des activités vers une valeur ajoutée plus élevée (la production de produits semi-finis, par exemple). A cet égard, la capacité du Mali à profiter de l'initiative américaine en faveur des pays africains (AGOA - *African Growth and Opportunity Act*) devrait certainement être déterminante. Un comité a récemment été mis en place dans le but de regrouper les milliers d'entreprises individuelles maliennes du secteur textile (à la production totale pratiquement négligeable, puisque seul 1 pour cent du coton produit est transformé) et de leur donner les capacités de participer à la mise en place d'un secteur de transformation structuré. En outre, des entrepreneurs mauriciens en coopération avec la Côte d'Ivoire, la France et le Mali ont d'ores et déjà implanté une usine de filature qui devrait entrer en activité en janvier 2003.

Le système bancaire malien a connu une nette amélioration depuis 1995. Cependant, les difficultés financières de la CMDT entretiennent la faiblesse structurelle du système bancaire en raison du risque de défaut présenté par les créances du secteur cotonnier. Ainsi la nette amélioration de la qualité du secteur bancaire entre 2000 et 2001, symbolisée par la chute des créances non performantes de 12.1 pour cent à 9.9 pour cent, est-elle essentiellement due au remboursement par l'État des créances bancaires à la CMDT d'une valeur de 30 milliards de francs CFA. Enfin, la couverture bancaire reste très faible au Mali, très peu d'individus et d'entreprises ayant accès au crédit. Ces faiblesses ont poussé les autorités à adopter en juin 2000 un plan de restructuration du secteur financier dont la finalité se décline en cinq objectifs : restructurer le secteur bancaire par le biais notamment de la privatisation de quatre banques à capitaux publics ; renforcer les institutions financières non bancaires au moyen de la formation et de la tenue d'audits des compagnies d'assurance ; renforcer les institutions de microfinance ; réviser le cadre légal et réglementaire afin d'éliminer les entraves institutionnelles au développement du secteur et renforcer les capacités de contrôle du ministère de l'Économie et des Finances. Malgré des retards initiaux, le projet semble à présent en voie de réalisation – les privatisations sont notamment en cours – et devrait se poursuivre jusqu'en juillet 2006.

Le Mali est un pays fortement enclavé. Il est aussi caractérisé par un réseau d'infrastructures particulièrement faible qui souffre de la taille du pays, de sa faible densité et surtout d'importantes disparités régionales de population (d'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat mené en 1998, 10 pour cent de la population totale occuperait les trois quarts de la superficie du pays). Néanmoins, dans le domaine routier, la réalisation de connexions avec les autres capitales ouest-africaines – Dakar, Conakry – a dernièrement été accélérée par le développement des troubles en Côte d'Ivoire. Les autorités sont en effet incitées à diversifier les canaux d'acheminement et à limiter leur dépendance (notamment pétrolière) par rapport à leur voisin en difficulté. Dans le domaine ferroviaire, la ligne Dakar-Bamako est en très mauvais état. Par contraste, la faillite d'Air Afrique a donné un coup de fouet à Air Mali.

Dernièrement, des progrès appréciables ont été observés dans le domaine de l'énergie grâce à la mise en exploitation du barrage de Manantali fin janvier 2002. Le barrage devrait être totalement opérationnel en septembre 2002, avec néanmoins une prévision de saturation dès 2005. Les autorités envisagent de relayer cette source d'énergie par la mise en place d'autres barrages et par l'établissement d'une interconnexion avec le réseau ivoirien (les études n'en sont cependant qu'aux balbutiements). L'EDM s'est quant à elle engagée à remplir un cahier des charges comprenant l'extension du réseau de distribution à 60 nouvelles localités d'ici la fin de la concession (en 2022). Globalement, les opérateurs économiques notent une amélioration appréciable de l'offre d'énergie, mais regrettent la politique de prix d'EDM. Ainsi, malgré le passage à l'énergie hydraulique, moins chère, l'EDM a procédé à deux hausses tarifaires (de 5 pour cent en juillet 2001 et de 4.57 pour cent en janvier 2002) avant de réduire les prix, mais de façon très faible, en septembre 2002.

Contexte politique et social

Les premières élections multipartites maliennes ont eu lieu en avril 1992. Elles ont été remportées par Alpha Oumar Konaré à la tête de l'Alliance pour la

Démocratie au Mali (Adema). Depuis lors, la vie politique malienne a été sporadique, dominée par les boycotts successifs de l'opposition et les allégations de malversations. De ce point de vue, les élections présidentielles de 2002 revêtaient un caractère particulier. Elles devaient permettre de tester la profondeur du processus démocratique au Mali en aboutissant à la première alternance démocratique du pays, le président Konaré étant arrivé au bout des deux mandats autorisés par la Constitution. De façon générale, les élections présidentielles ont été saluées au plan international pour le climat de paix et de stabilité dans lequel elles se sont déroulées. Elles ont ramené à la tête de l'État l'homme politique à la fois le plus populaire du pays et le plus susceptible de créer le consensus autour de sa présidence: le tombeur de Moussa Traoré, le général Amadou Toumani Touré. Ce choix marque un tournant essentiel dans l'histoire politique du pays en ce qu'il place à la présidence un homme sans parti dont l'objectif déclaré est le gouvernement dans le consensus. Une première démonstration de cette nouvelle ère a été l'élection à la quasi-unanimité de l'ex-premier ministre Ibrahim Boubacar Keïta à la présidence de l'Assemblée Nationale en septembre 2002. Dans le domaine des choix stratégiques nationaux, le nouveau président a aussi eu à cœur de réitérer la continuité de l'État en insistant sur le respect des grandes orientations intérieures et extérieures décidées par le régime précédent. Cette transition « dans la douceur » est remarquable pour un pays dont les changements politiques se sont faits jusqu'à présent dans la rupture. Malgré ces facteurs positifs, largement mis en avant par les autorités et la communauté internationale, les élections de 2002 ont donné lieu à un certain désarroi devant le manque d'organisation des autorités et le désintérêt relatif de la population.

Sur le plan de la politique internationale, le Mali est caractérisé par une instabilité régionale sur plusieurs frontières alors même que le pays a montré dernièrement une grande ouverture sur l'extérieur (avec l'organisation de la CAN, la présidence du président Konaré à la tête de l'UEMOA). Le conflit avec les Touaregs (officiellement terminé en 1996) a mis les relations avec la Mauritanie à rude épreuve, ce dernier pays étant accusé de servir de base arrière aux rebelles. Le Mali

partage aussi une frontière avec l'Algérie et la Guinée, cette dernière étant directement affectée par les conflits en Sierra Leone et au Liberia. Dernièrement, l'instabilité politique en Côte d'Ivoire a sérieusement affecté les relations diplomatiques entre les deux pays.

Sur le plan social, la croissance soutenue qui a fait suite à la dévaluation de 1994 a permis d'infléchir la tendance croissante de la pauvreté. Malgré cela, le Mali est l'un des pays les plus pauvres au monde et certainement l'un des plus démunis d'Afrique francophone. En 1999, la pauvreté monétaire, définie par le seuil national de 97.843 francs CFA (environ 150 euros) par individu par an, touchait 64.2 pour cent de la population. La pauvreté se concentre à quasiment 90 pour cent dans les zones rurales au sein desquelles la population subit fréquemment des pénuries alimentaires dues aux sécheresses répétées. De plus, en raison des problèmes d'absorption du pays, l'apport de fonds n'est pas une condition suffisante à la concrétisation des projets de développement et à la diminution de la pauvreté. De ce point de vue, l'initiative PPTTE apparaît comme un progrès indéniable. Sur les 23.1 milliards de francs CFA (35.2 millions d'euros) débloqués au titre de cette initiative en 2001, 16.8 milliards étaient engagés dès la première année dans des projets de lutte contre la pauvreté. Le progrès provient certainement de la mise à disposition aux autorités et aux partenaires de développement d'un cadre unique de référence, consignait clairement les priorités de développement. A cet effet, trois axes prioritaires ont été définis : le développement institutionnel (réforme de la fonction publique, du système juridique et lutte contre la corruption), le développement humain *via* l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, et le développement des infrastructures avec pour objectif de favoriser les secteurs du coton, du riz, du bétail et de l'or. L'amélioration de la capacité d'absorption du pays provient sans doute aussi du caractère largement participatif de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Les statistiques sanitaires du Mali sont très alarmantes, particulièrement en ce qui concerne la santé maternelle et infantile. Malgré un taux de fécondité très important, la croissance démographique



reste maîtrisée : les taux élevés de mortalité infantile (120.5 pour 1000) ajoutés à une forte émigration des Maliens (plus de 3 millions vivent à l'étranger, en France ou en Côte d'Ivoire) contiennent la démographie et expliquent que la population soit limitée à 11.7 millions d'habitants en 2001. De plus, les enquêtes DHS menées en 1996 et 2001 semblent indiquer une dégradation des indicateurs de santé alors même que le plan décennal de développement sanitaire et social était amorcé en 1998. Les causes de l'inefficacité sont à rechercher dans l'incapacité du plan à atteindre les populations rurales alors même qu'il est bien organisé à Bamako.

Le secteur éducatif malien se trouve aujourd'hui dans une crise profonde. D'une part, les dépenses publiques

ont longtemps été allouées en priorité aux universités, favorisant les 20 000 étudiants du supérieur au détriment des 2 millions d'enfants du secteur primaire et renforçant l'analphabétisme (qui touchait en 2001 57 pour cent de la population). D'autre part, de nombreuses « années blanches » ont entaché la scolarité secondaire et universitaire des étudiants, avec des conséquences catastrophiques sur l'offre de qualifications dans le pays. De 1992 à 2000, les autorités ont fait de nombreux efforts afin d'améliorer les équipements scolaires disponibles (notamment par la construction de salles de classe). De fait, le taux brut de scolarisation primaire est passé de 50 pour cent en 1997/98 à 62.8 pour cent en 2000/01. Cependant, la qualité de l'enseignement reste faible en raison du déficit des enseignants et de la faiblesse de leur formation.

